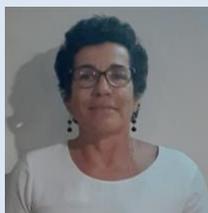


# Construisons notre avenir ensemble



**Laurence ROMANA**  
Candidate à la vice-présidence  
du pôle Guadeloupe



**Philippe HUNEL**  
Candidat à la présidence de l'UA



**Dominique ROGERS**  
Candidate à la vice-présidence  
du pôle Martinique

L'Université des Antilles possède une configuration particulière qui lui impose une recherche permanente d'équilibre :

- Équilibre du développement entre le pôle Guadeloupe et le pôle Martinique,
- Équilibre entre ses deux piliers universitaires que sont la formation et la recherche,
- Équilibre entre développement de la connaissance et développement économique de nos territoires, en relevant les défis du développement durable,
- Équilibre entre l'action territoriale d'une part et l'action caribéenne, nationale, européenne et internationale de l'autre.

Les technologies du numérique nous permettent d'être partout et de collaborer avec tous, l'éloignement et l'isolement ne sont plus des obstacles à notre développement, tout est possible.

Notre implantation dans la grande Caraïbe et plus largement les Amériques, ainsi que notre appartenance à l'Union européenne nous confèrent des avantages et des opportunités que nous devons exploiter pour contribuer efficacement au développement de la Guadeloupe et de la Martinique.

Notre richesse culturelle, linguistique, notre exceptionnelle biodiversité, le dynamisme de nos populations mais aussi la vulnérabilité de nos territoires face aux risques doivent nous pousser vers l'excellence afin d'offrir des formations de qualité à notre jeunesse, de développer des axes de recherche et d'innovation pertinents répondant aux enjeux sociétaux de nos territoires, de la Caraïbe, de l'Europe et du monde.

Une université ancrée dans nos territoires et ouverte sur le monde qui construit des formations et des programmes de recherche innovants en relation avec le monde socio-économique et les collectivités permettant de répondre aux défis des changements climatiques et environnementaux.

Nous souhaitons relever ces défis en faisant appel à toutes les ressources et à toutes les intelligences de nos territoires, dans une logique de cohésion et non de division.

***Concertation, collégialité, respect des personnes, équité,  
telles sont les valeurs que nous souhaitons promouvoir.***

En tant qu'universitaires, nous cherchons en permanence à développer le sens critique de nos étudiants, car seul le recul qu'il offre permet de remettre en cause nos certitudes et d'inventer des solutions issues de propositions plurielles. Seule cette démarche collective nous permettra d'élaborer une véritable politique d'établissement au service de ses usagers et de ses personnels, portée par une vision ambitieuse du destin de notre université.

***Nous nous devons de créer notre avenir ensemble.***

C'est pourquoi nous sommes résolument décidés à proposer un nouveau processus de gouvernance et à sortir de la pensée unique pour entrer dans une **démocratie universitaire participative**. Nous entendons faire un sort définitif au mode de fonctionnement descendant, dans lequel un petit nombre pense et décide, pour aller vers un fonctionnement ascendant dans lequel nous valoriserons toutes les initiatives internes ou externes à l'UA susceptibles de contribuer à ses missions et à son rayonnement.

Notre ambition :

- **En matière de gouvernance**

- Mettre en place une véritable gouvernance partagée entre le président et les vice-présidents de pôle avec notamment l'instauration de la « **réunion de gouvernance hebdomadaire** », qui permettra de fluidifier en continu les relations entre les deux pôles ;
- Installer également dans son véritable rôle le **conseil des directeurs de composantes**, tant au niveau central que sur les pôles, en en faisant un rendez-vous mensuel d'échange et de concertation au sujet de la politique du pôle et de l'établissement et de fluidification du fonctionnement de l'université ;
- Construire avec l'ensemble des élus (CA, CR, CFVU, CT, CHSCT) une véritable politique de développement de l'UA répondant aux besoins de ses usagers et aux enjeux de nos territoires sur le court, moyen et long terme ;
- Améliorer et fiabiliser les procédures administratives, simplifier la prise de décision sur les deux pôles en conformité avec la loi, mais dans un souci constant d'efficacité, de transparence et d'équité ;
- Associer les composantes et les laboratoires à la définition des investissements pluriannuels à réaliser en dynamisant notamment le bonus octroyé dans le cadre du dialogue stratégique de gestion à partir de projets structurants ;
- Répartir les moyens et les emplois à la hauteur de notre ambition, de manière pleinement transparente et équitable ;
- Rechercher des sources de financements complémentaires au travers des différents programmes et appels à projets visant à aider les établissements à diversifier leurs ressources et à accélérer leurs stratégies de développement ;
- Systématiser les relations entre les services généraux et les services polaires et plus largement favoriser les relations entre les services pour plus de fluidité dans les procédures, d'efficacité, de cohésion et de sérénité, avec une conférence des directrices et directeurs administratifs bimestrielle sous la responsabilité du DGS ;
- **Mettre en place une véritable culture de l'évaluation et de la performance qui ne repose pas sur l'auto-congratulation ;**
- Mettre en place une véritable **cellule juridique et financière**, plus réactive, plus efficace ;

- Respecter les instances représentatives des personnels en leur permettant de travailler réellement à l'amélioration de leurs conditions de travail, prendre les mesures nécessaires pour que cessent les situations de harcèlement qui ont été dénoncées depuis plusieurs années par les organisations représentatives ;
- Développer, au-delà du simple affichage, une véritable politique et des actions concrètes de prévention et de lutte contre les discriminations de genre, les violences sexistes et sexuelles ainsi que le harcèlement sexuel et moral au sein de l'établissement (moyens humains pour la mission égalité, mise en place d'un réseau de délégués formés, dans chacune des composantes et chacun des services transversaux, sensibilisation régulière à destination du personnel et des étudiants, facilitation des démarches des victimes, en interne et par des partenariats avec les services judiciaires et le milieu associatif, etc.) ;
- Répondre aux besoins de renforcement des compétences de nos personnels administratifs et techniques à travers un plan de formation ambitieux, afin que leur technicité soit sagement mise au service des différentes directions de l'UA ;
- Mettre en place la **conférence inter territoriale universitaire** regroupant le président de l'UA et les vice-présidents de pôle avec les présidents des collectivités majeures de Guadeloupe et de Martinique qui se réunira une fois par an pour mettre en cohérence les politiques régionales et leurs financements avec la politique universitaire.

#### - En matière de formation

- Engager des réformes structurelles, en réinstallant la CFVU dans son rôle essentiel de régulation et de cadrage pour faciliter les mutualisations et la transversalité et contribuer à maîtriser les heures complémentaires dans le respect des spécificités des formations ;
- Créer un **service central dédié à la formation** pour résoudre les difficultés récurrentes et faire face aux évolutions réglementaires générant de nouvelles pratiques ;
- Renforcer l'Observatoire de la vie étudiante afin que ses missions essentielles d'enquête et de production de statistiques servent véritablement à soutenir le pilotage de l'établissement, des composantes, des formations et améliorer les conditions de vie des étudiants (enquêtes d'insertion professionnelle mais aussi sur les différents aspects de la vie étudiante, publications régulières des données et analyses de l'observatoire à destination de l'ensemble de la communauté universitaire, stratégie de communication à l'extérieur) ;
- Accompagner le développement de structures nouvelles (école d'ingénieurs, campus des métiers, etc.) pour former aux compétences des métiers d'avenir nécessaires à nos territoires ;
- Répondre, en concertation avec les rectorats, aux attentes des territoires en matière de poursuite d'études, favoriser la mise en œuvre de formations professionnelles afin de faciliter l'insertion de nos étudiants ;
- Développer une politique de promotion et de valorisation de nos formations ;
- Organiser le développement des relations avec la Caraïbe et le reste du monde au-delà de l'appartenance de l'université aux instances régionales, en donnant

davantage de place et de visibilité aux mobilités entrantes et sortantes au sein de l'ensemble de la communauté universitaire, en développant une politique linguistique digne de ce nom, et en encourageant la multiplication de véritables partenariats pédagogiques et scientifiques avec nos homologues de la Caraïbe, à l'instar de ceux que permet le programme ELAN, dont la reconduction devra être résolument soutenue par l'UA ;

- Soutenir l'offre numérique du SCD en concertation avec les enseignants, afin de faire face plus aisément au contexte sanitaire contraignant que nous connaissons ;
- Former et accompagner davantage à la pédagogie numérique les enseignants et les usagers ;
- Améliorer l'accueil des étudiants en situation particulière (*personnes en situation de handicap, salariés, chargés de famille*) en proposant des dispositifs adaptés (enseignement à distance, en alternance, etc.) ;
- Renforcer les moyens des services dédiés à l'accueil des étudiants en situation de handicap ;
- Développer les services de santé de nos campus et construire avec eux une politique de prévention ambitieuse à destination des étudiants mais aussi des personnels ;
- Développer une véritable politique culturelle, grâce à l'instauration de journées Arts & Culture et l'accueil d'événements culturels nationaux et internationaux dans nos locaux ; renforcer les relations avec les autres acteurs de la culture ; *mettre davantage en valeur les productions culturelles de nos étudiants* (espaces d'exposition, street art, concerts, spectacles ; etc.).

#### - En matière de recherche

- Mettre effectivement en œuvre la **politique de site** élaborée sous la précédente mandature, que l'Université des Antilles ne s'est jamais appropriée, malgré le rôle leader que les autres organismes de recherche des deux territoires lui avaient accordé dans la structuration de la recherche, du développement et de l'innovation aux Antilles ;
- Mettre en place sur chacun des pôles de véritables **Cellules d'appui à la recherche** qui joueraient pleinement leur rôle de soutien au montage et au suivi de projet ;
- Permettre à toutes les unités de recherche de contribuer au développement de la connaissance et de l'innovation ; favoriser les synergies avec l'ensemble des organismes de recherche implantés sur les deux territoires ;
- Mettre en place un dispositif de création et de validation des unités de recherche fondé sur la transparence en concertation avec la Commission de la recherche ;
- Faire les écoles doctorales jouer pleinement leur rôle en matière de politique de recherche en installant un fonctionnement transparent des conseils doctoraux ;
- Mieux accompagner les doctorants tout au long de leur formation (audition pour les admissions en doctorat, co-encadrement, appréciation des comités de suivi) et dans leur insertion professionnelle ;
- Développer une politique favorisant l'évolution de carrière des collègues MCF en encourageant la préparation d'HDR et répondre ainsi aux besoins d'encadrement en recherche de nos étudiants ;

- Développer les savoirs et les compétences de nos laboratoires, ainsi que notre expertise, tout en permettant une meilleure diffusion et une plus grande visibilité des résultats de la recherche scientifique ;
- Tisser des collaborations entre les laboratoires de recherche de Guadeloupe et de Martinique et ceux présents dans la Caraïbe, afin de participer au développement de nos territoires et de répondre à la demande sociale ;
- Développer des partenariats recherche-innovation-transfert technologique entre les laboratoires de recherche de l'UA et les organismes de transfert, voire avec les entreprises en exploitant notamment le Crédit d'Impôt Recherche.

Nous voulons faire en sorte que notre université redevienne un lieu où il fait bon vivre et travailler, un lieu de sérénité et d'émulation dans le respect de chacun, un lieu offrant des opportunités à chacun et dégagant des perspectives pour tous.

Cela passe par l'entretien, la rénovation et/ou création de bâtiments dédiés à la Recherche et l'amélioration de l'équipement des locaux de toutes les composantes. Les financements existent (bonus annuel, plan de relance, programme opérationnel, contrat de convergence, plan d'investissement d'avenir, etc.), mais il faut les bonnes organisations et les bonnes compétences pour les exploiter au mieux.

Pour l'ensemble de ce programme ambitieux, nous avons déjà identifié toutes les sources financières mobilisables.

Nous affichons notre farouche détermination à **poursuivre sainement la construction de notre université telle que voulue par ceux qui l'ont bâtie**, en la fondant sur des **valeurs fortes de transparence, d'équité, de probité et de respect mutuel**, pour en faire un joyau de connaissances, de recherche et d'innovation au service du développement de la Martinique et de la Guadeloupe.

## Construisons notre avenir ensemble

### *Philippe HUNEL*

Maître de conférence depuis 1995 à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, Philippe HUNEL est arrivé à l'UAG en 1999. Depuis 23 ans, il a été de tous les combats de structuration de notre université. Avec d'autres il a été le bâtisseur du DSI qui est aujourd'hui devenu la faculté des Sciences et Techniques de l'Environnement. Ses recherches portent sur les réseaux de capteur sans fil et la Science des Données. Il conduit un projet sur les données chlordécone, celles mesurées et celles issues des différentes perceptions sociologiques. Quand personne n'y voyait l'utilité, avec le soutien des présidents de notre université, il a mis en place et structuré en 2007 le service du numérique pour l'enseignement sur les trois territoires de l'UAG. C'est ce service qui a déployé la plateforme pédagogique *e-cursus* grâce à laquelle nous avons pu maintenir une continuité pédagogique en cette période de pandémie et qui surtout nous offre de nouvelles perspectives pédagogiques via le numérique. Il a été membre du bureau du Président, membre du CA, directeur du service de formation continue de Martinique, directeur du STICE, VP en charge des affaires numériques. De 2014 à 2021 il a exercé la fonction de délégué régional à la recherche et à la technologie (DRRT), ce qui lui a permis de comprendre les attentes du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI), des services déconcentrés de l'État, de nos collectivités et du monde socio-économique. Cette expérience lui a permis de tisser un réseau de partenaires publics et privés. A cette fonction, il a pu faire admettre auprès des instances nationales que notre excellence ne peut être évaluée avec les mêmes critères que ceux de l'hexagone en raison de nos spécificités. Philippe HUNEL a une connaissance profonde de notre université. Par les nombreuses réalisations à son actif tant au niveau de la recherche, de la formation que de l'organisation administrative, il a acquis une solide compétence qu'il souhaite mettre aujourd'hui au service de l'Université des Antilles avec ses deux vice-présidentes de pôle.

## **Laurence ROMANA**

Professeure des universités à l'Université des Antilles en Physique depuis 2005. Après un stage post-doctoral de 2 ans aux États-Unis au Laboratoire d'Oak-Ridge, elle intègre en 1991, l'IUFM des Antilles et de la Guyane en tant que Maître de Conférence en Physique. En 2002, elle soutient son Habilitation à Diriger des Recherches à l'Université des Antilles et de la Guyane. Sa carrière en enseignement débute à l'IUFM des Antilles et de la Guyane où elle a mis en place des enseignements pour la préparation du CAPES de physique-chimie. Depuis 2012, elle enseigne principalement dans la spécialité matériaux des formations d'ingénieur de l'université. Ses travaux de recherche actuels portent sur la durabilité des matériaux en milieu tropical. Elle a encadré (co-encadré) 6 doctorants et est co-auteure de 47 publications dans des journaux internationaux à comité de lecture. Elle est impliquée ou mène de nombreux projets de recherche principalement financés par le PO-FEDER en collaboration avec des organismes de recherche de la place, des laboratoires nationaux et internationaux et des industriels. Elle a eu diverses responsabilités administratives au sein de l'IUFM des Antilles et de la Guyane (puis IUFM Guadeloupe) et l'Université des Antilles. Elle a notamment co-construit les deux seuls diplômes d'ingénieur habilités par la CTI de la zone Caraïbes Amérique et assure la direction du département Ingénierie depuis 2012. Membre fondateur du Groupe de Technologie des Surfaces et interfaces, elle en a assumé la direction de 2015 à 2019. Ces responsabilités lui ont permis de connaître les rouages administratifs de l'enseignement supérieur en général et de notre université en particulier. Forte de ses 30 ans d'expérience dans le domaine de la formation et de la recherche, elle a su acquérir une bonne connaissance du monde scientifique et socio-économique de nos territoires. Sensibilisée aux enjeux du développement durable, elle s'engage avec le président et la vice-présidente du pôle Martinique à travailler en concertation avec la communauté universitaire pour redonner à notre université la place centrale qu'elle doit jouer dans le développement de nos territoires.

## **Dominique ROGERS**

Maîtresse de conférences en histoire moderne à l'Université des Antilles depuis 2003, Dominique ROGERS y poursuit une carrière à l'international tout en s'impliquant dans la démocratisation de la recherche aux niveaux patrimonial, pédagogique et culturel. En 2020, elle a été promue chevalier des arts et des Lettres pour son action en faveur d'une meilleure connaissance de la traite et des esclavages. Depuis 2015, elle est membre de la Commission Territoriale de la Recherche Archéologique des Outre-Mer (ex-CIRA Outre-Mer), depuis 2020, du comité scientifique de la Fondation pour la Mémoire de l'esclavage et depuis 2021, du bureau éditorial de H-Net France. Dès 2005, elle participe à la fondation du Centre International de recherches sur les traites et les esclaves (USR du CNRS depuis 2018), prix des étoiles de l'Europe pour le projet EURESCL. Elle achève un programme de recherche sur les territoires de la ville de l'archipel des Antilles et du plateau des Guyanes, en partenariat avec la DAC et l'INRAP et elle est lauréate avec le PARM, le CIRAD et l'institut Tropical Technique 2 d'un Appel à projets Plan d'Investissement d'Avenir Outre-Mer autour de la constitution d'un réseau pour la valorisation des bio-ressources de Martinique. En 19 ans de carrière à l'université des Antilles, elle a assumé de très nombreuses responsabilités administratives : directrice de département à trois reprises, membre du conseil d'UFR de Lettres et Sciences humaines, membre du conseil d'école de l'Inspe de Martinique, membre du CEVU puis du CAC dans la Commission Formation et Vie Universitaire, enfin responsable de la licence d'histoire et aujourd'hui responsable du master Histoire, civilisation et patrimoine en ligne et à distance. Chargée de mission de la VP-Pôle Martinique pour la formation et les relations avec le Rectorat, elle a été membre de la Commission Régionale d'accès à l'Enseignement Supérieur et a participé à la mise en œuvre de nombreux programmes en faveur des étudiants (Maison de la vie étudiante, Commission culture...) Elle souhaite mettre son expertise et son engagement au service des personnels administratifs et techniques, des étudiantes et des étudiants, mais aussi des enseignants et des enseignants-chercheurs de notre établissement pour garantir à tous des conditions de travail sous le signe de la sérénité et de l'épanouissement personnel.

*Nous avons pour ambition de construire une université forte et ambitieuse au service du développement durable de la Guadeloupe, de la Martinique, de Caraïbe et du monde.*